

Compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2018

Modification du plan de financement local commercial

De nouveaux devis de travaux ayant été établis et permettant d'affiner le montant total des dépenses pour cet établissement, M. le Maire présente le nouveau plan de financement, d'un montant 249 325.50 € HT, frais d'études et travaux.

- Région	30 %	74 797.65 €
- Département	10.29 %	25 652.00 €
- Autofinancement	59.71 %	148 875.85 €

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorisent M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Modification du plan de financement de la piscine municipale

Compte tenu de l'urgence des travaux à réaliser à la piscine, M. le Maire indique que la commune ne peut plus demander de subvention auprès de l'Etat. Aussi, il propose un nouveau plan de financement, à savoir :

- Région	20 %	17 681.90 €
- Autofinancement	80 %	70 727.59 €
- Soit un total de		88 409.49 €

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorisent M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Modification du plan de financement du Dojo

Vu la nouvelle estimation des travaux à réaliser pour le Dojo, qui s'élève à 146 000.00 €, et intègre les honoraires de l'architecte. M. le Maire propose le nouveau plan de financement suivant :

- Région	20 %	29 200.00 €
- Département	11.49 %	16 776.00 €
- Autofinancement	68.51 %	100 024.00 €

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorisent M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Compte de gestion du receveur.

M. le Maire présente le compte de gestion du receveur pour l'année 2017 et déclare que ce dernier n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuvé à l'unanimité.

Compte Administratif 2017 – Budget Principal.

M. le 1^{er} Adjoint présente aux membres du conseil le compte administratif 2017 qui comporte une section de fonctionnement qui se traduit par un excédent de 624 485.40 € et une section d'investissement par un déficit de 303 328.27 €.

Considérant que les résultats de la section de fonctionnement sont les suivants :

- Dépenses :	747 478.18 €
- Recettes :	1 371 963.58 €

Les résultats de la section d'investissement s'établissent ainsi :

- Dépenses :	766 869.67 €
- Recettes :	463 541.40 €

En l'absence de M. le Maire, M. le 1^{er} Maire Adjoint demande aux membres du conseil municipal de passer au vote

Présents : 11 Votants : 12 Pour : 12

Affectation du résultat.

M. le Maire présente le résultat constaté au compte administratif 2017 qui s'élève à la somme de 321 157.13 €.

Il est proposé l'affectation de résultat suivante :

- recette de fonctionnement – compte 002 : 301 956.93 €
- et le report en dépenses de la section d'investissement – compte 001 : 303 328.27 €
- affectation complémentaire en réserve – compte 1068 : 322 528.47 €

Budget Primitif 2018 – Budget principal.

Vu la présentation de M. le Maire du budget primitif du budget principal pour 2018 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1 188 254.00 € pour le fonctionnement et à 1 424 156.00 € pour l'investissement.

Il précise qu'une partie de l'investissement sera utilisée pour des travaux de voirie rues des Troènes et des Peupliers, l'aménagement d'un Dojo et d'un local commercial, travaux de filtration à la piscine municipale

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 12 Votants : 13 Pour : 13

Vote des 3 taxes

Les trois taxes seront maintenues pour 2018 de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 14.03 %
- Taxe foncière (bâti) : 13.02 %
- Taxe foncière (non bâti) : 29.66 %

Construction d'une gendarmerie – Création d'un budget annexe gendarmerie.

Dans le but d'optimiser son plan de financement, la commune a demandé à la Direction Générale des Impôts, la possibilité d'assujettir cette opération à la TVA afin de récupérer les 20 % de cette taxe. La Direction Générale ayant donné son accord, M. le Maire propose :

- De créer un budget annexe « gendarmerie »
- De solliciter de la direction des impôts l'assujettissement à la TVA de l'opération « construction d'une gendarmerie »
- D'autoriser M. le maire à signer les actes afférents à cette demande.

Approuvé à l'unanimité.

Budget Primitif 2018 – Budget annexe « gendarmerie »

M. le Maire propose le budget primitif 2018 pour la construction de la gendarmerie qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à 6 299 540.00 €.

Approuvé à l'unanimité.

Ouverture et fermeture de la piscine municipale.

La piscine sera ouverture le 16 juin 2018 et sera fermée le 2 septembre 2018.

Les horaires restent inchangés.

Tarifs des entrées de la piscine municipale.

M. le Maire propose que les tarifs des entrées de la piscine pour 2017 soient reconduits de la manière suivante : Ticket enfant : 1 € - Ticket adulte : 2 € - Carte 10 tickets enfant : 8 € - Carte 10 tickets adulte : 16 €

Ouverture d'un poste de maître nageur sauveteur.

La piscine municipale ouvrant le 16 juin prochain, il est nécessaire de créer un poste de Maître Nageur Sauveteur pour la surveillance de cet établissement sportif.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à créer ce poste de contractuel pour la saison estivale.

Fonds de caisse du régisseur.

Afin de permettre au régisseur de piscine d'avoir un fonds de caisse pour l'ouverture de cet établissement sportif, M. le maire propose la somme de 50.00 €.

Approuvé à l'unanimité.

Attribution des récompenses pour concours des Maisons fleuries.

La mairie organisant un concours des maisons fleuries sur sa commune, M. le Maire propose qu'il soit remis aux familles ayant répondu à ce concours des bons d'achat chez la fleuriste de Baugy, à savoir

- 1^{er} prix : 100 €

- 2^{ème} prix : 80 €
- 3^{ème} prix : 50 €
- Lot de consolation à tous les autres participants.

Approuvé à l'unanimité.

Convention de naissance avec établissement bancaire.

M. le Maire explique que le Crédit Agricole aimerait signer avec la commune une convention de partenariat pour l'ouverture d'un livret A à la naissance d'enfants résidents sur la commune. En effet, pour que cet établissement bancaire puisse remettre aux parents un bon de 20 €, la commune se doit de verser une contribution.

M. le Maire propose que la commune s'engage à organiser un évènement annuel avec les parents en présence d'un représentant du Crédit Agricole Centre Loire début 2019 pour les enfants nés en 2018 et début 2020 pour les enfants nés en 2019 et qu'elle verse la somme de 20 €/enfant à l'occasion de l'ouverture du livret A

Questions diverses.

Jobs d'été

M. le Maire propose de reconduire l'opération sur la semaine du 16 au 20 juillet 2018. Toutefois, le nombre de places sera limité et une nouvelle réunion de travail est nécessaire pour affiner ce dossier.

Course de vélo Challenge Cœur de France

M. le Maire rappelle que la course féminine aura lieu le 15 juillet, le comité des fêtes se chargera de l'organisation.

14 juillet

M. le Maire informe que le feu d'artifice aura lieu à Baugy le 14 juillet. Le comité des fêtes reconduit son animation pour cette journée.

Cinémobile

Mme LACROIX informe le conseil des contraintes inhérentes à l'installation du cinémobile « place goudronnée, électricité... » Le conseil municipal propose l'installation sur le terrain dans l'enceinte de la piscine.

Plantons le décor

Mme LACROIX présente l'opération du Pays de Bourges « Plantons le décor » et propose de renouveler la haie de la place « Lucien Bigot »

Taille sanitaire d'arbres

Certains arbres plantés aux abords du terrain de tennis sont morts et présentent un danger. Il convient de procéder à leur abattage. A cette occasion, une réflexion sera menée pour créer un sentier de halage bordé de différentes essences.

Fleurissement de la commune

La commission « fleurissement » s'est rendue à Vornay pour la réalisation des bacs à fleurs.